

Charles, patron de M. Lemoyne. Tous ces noms ont été conservés, excepté le dernier, qui a été transféré à une autre rue, tracée en dehors des remparts.

La partie nord de Montréal était protégée par deux flefs : l'un donné dans le faubourg St-Laurent à M. Lambert Glosse, lieutenant de M. de Maisonneuve ; l'autre, nommé Ste-Marie, établi et occupé par les gens de M. de Queylus. A l'est, la ville avait pour défense le fleuve St-Laurent, qui a, en cet endroit, près d'une lieue de largeur et un chenal profond et rapide. Au sud, dans le faubourg St-Joseph, M. Gabriel de Queylus établit un flef qui reçut son nom.

Sur la zone suivante, le supérieur du Séminaire établit au nord un flef vers la rivière des Prairies, pour M. de Hautmesnil ; à côté, MM. de Carion et de Morel reçurent 400 arpents de terre, en face de la rivière de l'Assomption, au des chemins des sauvages. M. de Belestre fut placé au nord-est de l'île. En face de la ville, M. Lemoyne reçut l'île Ste-Hélène ; M. Leber, l'île St-Paul ; M. Dupuy, l'île au Héron. Ces îles pouvaient servir de citadelles. C'est encore actuellement la destination de l'île Ste-Hélène. Enfin au sud, M. Leber reçut pour flef la rivière St-Pierre, et plus tard, M. de la Salle, la côte de la Chine.

On établit au-delà du fleuve, à l'est, MM. Charles et Jacques Lemoyne ; près d'eux, M. de Vitré et M. Michel Messier ; en remontant, l'on trouvait les terres concédées aux PP. Jésuites, à la Prairie ; ensuite, le flef de Chateauguay, donné par M. Lemoyne à l'un de ses fils. En descendant le fleuve, on trouvait M. Boucher, à Boucherville ; M. de Varennes, M. de Verchères, M. de Boisbriant à l'île Ste-Thérèse ; M. de Repentigny, M. de la Valtrie, M. de la Chesnaye, M. de Contrecoeur.

Sur la zone plus éloignée, on trouvait M. Berthier, M. Dupas, sur l'île de ce nom ; M. de Sorel à l'embouchure du Richelieu ; Mde St-Ours, puis M. de Chambly, et enfin au sud, M. Perrot sur l'île de ce nom ; M. de Senneville, fils de M. Leber ; M. de Chailly, M. de Bellevue, M. Robutel de St-André.

Plus tard, on fit, au sud, trois établissements sauvages, qui servaient de refuge aux nouveaux convertis et de défense avancée contre les déprédateurs. Les deux premiers pour les Iroquois, sur le fleuve St-Laurent, au lac St-Louis et au lac St-François ; le troisième sur l'Ottawa, au lac des deux Montagnes, pour les Iroquois et les Algonquins. Ces trois postes importants réunirent une population de plusieurs milliers de sau